



Assemblée générale Conseil de sécurité

GENERALE

A/41/330/Corr.1

S/18051/Corr.1

14 mai 1986

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante et unième session
Points 14, 34, 49, 50, 57, 64 et 65
de la liste préliminaire*

RAPPORT DE L'AGENCE INTERNATIONALE
DE L'ENERGIE ATOMIQUE

CONFERENCE DES NATIONS UNIES POUR
LA PROMOTION DE LA COOPERATION
INTERNATIONALE DANS LE DOMAINE
DES UTILISATIONS PACIFIQUES DE
L'ENERGIE NUCLEAIRE

CESSATION DE TOUTES LES EXPLOSIONS
EXPERIMENTALES D'ARMES NUCLEAIRES

NECESSITE URGENTE DE CONCLURE UN
TRAITE D'INTERDICTION COMPLETE
DES ESSAIS NUCLEAIRES

APPLICATION DE LA RESOLUTION 40/88 DE
L'ASSEMBLEE GENERALE RELATIVE A
LA CESSATION IMMEDIATE ET A
L'INTERDICTION DES ESSAIS
D'ARMES NUCLEAIRES

EXAMEN DE L'APPLICATION DES
RECOMMANDATIONS ET DECISIONS
ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
A SA DIXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE
APPLICATION DE LA DECLARATION FAISANT
DE L'OCEAN INDIEN UNE ZONE DE PAIX

CONSEIL DE SECURITE

Quarante et unième année

Lettre datée du 9 mai 1986, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de la Grèce auprès de l'Organisation
des Nations Unies

Rectificatif

La rectification suivante est apportée à la demande de la Mission permanente
de la Grèce auprès de l'Organisation des Nations Unies :

* A/41/50/Rev.1 et Corr.1.

1. Page 1

La liste des points de l'ordre du jour doit se lire comme ci-dessus.

2. Page 1, paragraphe 2, troisième ligne

Lire points 14, 34, 49, 50, 57, 64 et 65

